

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 30, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

ROUBAIX

6 mai 1862.

D'après la décision prise samedi par le Sénat, la commission chargée de l'examen de la pétition de Mgr l'archevêque de Rennes, présentera un nouveau rapport à la prochaine séance générale. Selon toute probabilité, la doctrine soutenue par MM. Dupin aîné et Billault, quant au droit du préfet d'Ile et Vilaine, sera consacrée par la commission d'abord et par l'assemblée ensuite.

Au Corps législatif, la commission du budget touche au terme de ses travaux. Le rapporteur sera nommé incessamment et la discussion publique pourra s'ouvrir du 15 au 20 de ce mois. Contrairement à ce que rapportent plusieurs journaux et correspondances, il paraît ne devoir être rien changé aux prévisions de recettes formulées par M. le ministre des finances. Toutefois, le gouvernement s'engagerait à ne percevoir que temporairement les contributions nouvelles jugées par lui indispensables.

Le congé accordé au général de Goyon paraît avoir produit à Vienne une sorte de panique. On y a vu l'indice d'une solution prochaine de la question de Rome, et on comprend qu'une fois à Rome les Italiens seront encore plus invinciblement poussés vers Venise. Comment, dit une correspondance, avec une pareille perspective, diminuer notre armée en Venetie? Nos régiments auraient à peine mis le pied en Tyrol et en Styrie, qu'ils seraient obligés de redescendre en Italie. Les hommes les moins clairvoyants, ajoute-t-elle, commencent à voir clairement que les événements ne laisseront pas à nos hommes d'Etat le temps et les moyens même d'effectuer des apparences d'économie et de remettre une apparence d'ordre dans nos finances.

On attend avec impatience le résultat de la conférence que M. Mercier, ministre de France a eue avec M. Davis.

Des dépêches de New-York du 23 avril nous disent en effet que M. Mercier a en-

lamé des négociations avec le ministère confédéré et que le congrès du Sud a résolu de rester réuni, jusqu'à ce que la mission de notre représentant soit terminée. Ce sont d'excellents indices; puissent-ils ranimer les espérances pacifiques.

Dans les cercles politiques bien informés, on prétend que la mission donnée à M. Mercier, notre ministre à Washington, consiste à obtenir l'accession des Etats du Sud aux propositions de rachat que le président Lincoln leur a récemment adressées.

La lutte des fédéraux et des confédérés continue, sans qu'on puisse malheureusement induire des événements qui se succèdent à qui restera la victoire. Voici quinze mois que les journaux du Nord annoncent que les sécessionnistes seront contraints, à bref délai, de rentrer dans l'Union, et cependant nous voyons qu'aujourd'hui, loin d'avoir réalisé ces assurances, le cabinet de Washington est plus que jamais aux prises avec des difficultés et des résistances qui ne peuvent que se prolonger. Les réticences des feuilles de New-York et l'absence de tout rapport officiel du général Grant, sur la bataille de Pittsburg, permettent de comprendre que l'issue de la lutte a été au moins douteuse. La situation est la même à Yorktown, de telle sorte que l'Europe inquiète ne peut plus ni espérer la cessation prochaine de la disette du coton, ni même prévoir que cette disette cesse jamais, si mieux conseillées ou mieux inspirées, les deux parties adverses ne mettent fin à la guerre par une transaction raisonnable.

Le Sénat belge a rejeté par 28 voix contre 21 la motion de la droite, hostile au ministère, sur la reconnaissance du royaume d'Italie. J. Renoux.

L'Indépendance belge dit, au sujet du voyage du prince Napoléon :

« Je vous ai dit que le prince Napoléon se rendait à Naples. Je dois ajouter qu'il y va officiellement, et son voyage sera entouré de la pompe et du caractère ostensible qui se rattache à ces sortes de missions d'apparat.

« On sent bien, je crois vous l'avoir dit, que Son Altesse Impériale ne peut être que le porteur de bonnes nouvelles.

« Cette tournure des affaires, prévue depuis longtemps par vos correspondants, vos lecteurs leur rendront cette justice, donne beaucoup de signification à l'attitude observée par le roi Victor-Emmanuel au grand banquet organisé en son honneur à Gènes. D'après un rapport officiel, Sa Majesté se serait exprimée en ces termes :

« Cette année, je puis vous en donner l'assurance, une grande question, la question romaine, sera résolue pacifiquement. Quant à la question de Venise, son tour viendra ensuite.

« Je dis qu'une pareille déclaration est probable, mais je ne vous en garantis pas l'exactitude textuelle. »

Nous détachons en outre l'extrait suivant d'une correspondance adressée de Paris au *Nouvelliste de Rouen* :

« Quoiqu'il en soit, la pensée d'une solution prochaine de la question romaine dans un sens favorable à l'unité italienne est plus que jamais persistante, grâce au prochain départ du prince Napoléon pour Naples, aujourd'hui considéré comme officiel. Le prince doit en effet s'embarquer jeudi à Marseille, et sans doute avec la princesse Clotilde, afin de se rendre dans l'ex-capitale du royaume des Deux-Siciles. Son absence serait de dix à douze jours. Vous comprenez d'avance les commentaires dont se trouve l'objet ce voyage, rapproche des récentes allusions faites à Gènes et à Naples par Victor-Emmanuel au sujet des affaires de Rome.

« On ne croit pas que le prince Napoléon ait entrepris, dans les circonstances actuelles, de faire une visite au roi son beau-père sans lui apporter quelque bonne nouvelle, et si, comme on se plaît à l'affirmer dans certains cercles, Victor-Emmanuel doit prendre par Rome pour revenir à Turin, on veut qu'il soit accompagné, dans cette partie de son voyage, par le prince et la princesse Napoléon.

« Dans les sphères religieuses, du reste, où ces bruits sont formellement démentis, on ne s'étonne pas que le Pape doive, comme l'indique ce matin l'*Indépendance belge*, se retirer à Venise, afin d'éviter toute rencontre avec Victor-Emmanuel, et l'on est toujours convaincu que le *statu quo* à Rome sera maintenu. Il n'est pas en effet vraisemblable que rien soit fait auprès du Saint-Siège au moment de la réunion à Rome des évêques pour la canonisation des martyrs du Japon. »

Une nouvelle, qui n'est pas sans importance, nous est apportée par une correspondance de Constantinople, du 26 avril. Le corps d'armée de la Russie méridionale, dont le quartier général est à Odessa, a augmenté. Sa force s'élève maintenant à près de 100,000 hommes, et il est destiné, dit-on, à faire face aux événements qui pourraient se produire sur le Danube.

Prusse.

On écrit de Berlin, 2 mai, à l'Agence Havas :

« Dans les cercles gouvernementaux on n'a pas encore trouvé de réponse positive à la question : *Que faire?* On discute trois propositions dont on nous communiqua de bonne source les bases générales.

« D'après la première, la plus aventureuse, on proclamerait l'état de siège en octroyant une loi électorale nouvelle qui établirait des élections directes et un cens électoral. Avec cette loi on décréterait en même temps une série de lois libérales. Les conservateurs pensent que, de cette manière, ils resteraient au pouvoir et feraient passer la réorganisation de l'armée et donneront satisfaction en même temps aux vœux de la population qui désire des réformes libérales. Mais on voit aussi à quels risques une mesure telle que l'état de siège pourrait exposer le gouvernement.

« La seconde proposition tend à former un ministère progressiste. On suppose que ce ministère se perdrait rapidement dans l'opinion publique, et que, par suite, on pourrait revenir aux constitutionnels qui donnent ce conseil.

« Enfin, suivant un troisième avis, on laisserait les progressistes parler et crier à leur aise dans la Chambre, mais on déclarerait tout d'abord que la Chambre n'a pas le droit de s'immiscer dans les résolutions de la Couronne. C'est ce que demande la *Gazette de la Croix* qui ne veut d'un coup d'Etat à aucun prix.

« Si le gouvernement se décidait pour ce dernier plan, il se bornerait à soumettre aux Chambres, dans la session d'été, le budget et peut-être le traité de commerce avec la France et ferait la sourde oreille sur tous les débats politiques. Mais la question est de savoir si le budget ordinaire suffira au gouvernement pour attendre la saison d'hiver. Il pourra bien avoir besoin d'argent pour achever la réorganisation de l'armée et même pour terminer la conversion de la rente 4 1/2, opération tout à fait manquée, puisque, dit-on, la moitié des rentes à peine a été

présentée à la conversion. Or, il serait difficile au ministère actuel d'obtenir un emprunt d'une majorité progressiste.

« La reine est partie hier pour Bade. On craint que ce départ ne soit nuisible à la cause libérale, car on sait que, dans les derniers temps, S. M. a beaucoup contrebalancé l'influence réactionnaire du prince Charles. »

On écrit de Francfort, le 1^{er} mai :

« Le résultat des élections primaires du 28 est excellent pour les libéraux progressistes, écrasant pour le ministère. Il n'y a plus doute que l'élection du 8 mai ne donne une chambre où le parti ministériel sera représenté tout au plus pour un tiers. Dans beaucoup de circonscriptions, il y a eu, non pas seulement majorité, mais une sorte d'unanimité opposante. Voyez Mémel, où les libéraux ont été 90 contre 1, Thorn, 51 contre 2, Auelam, 41 contre 1, etc., etc. Les votes de Berlin sont surtout terrifiants pour le cabinet.

« Quel effet a été produit au sein du gouvernement par cet immense et premier échec, prélude de la défaite définitive du 8? Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir.

« La *Gazette de l'Etoile* conseille carrément le coup d'Etat, la dissolution avec décret électoral anti-constitutionnel : « On a si l'on veut, dit-elle, tous les moyens en main pour dissoudre sans retour la future sœur jumelle de la Chambre dissoute. »

« Beaucoup craignent que le roi ne songe à entrer dans ces voies. Je vois que plusieurs de vos journaux de Paris ont des prévisions semblables. Pour moi je persiste dans mon sentiment : je crois au changement de ministère, et un retour du roi à un attermoisement, et point à un coup d'Etat complet ou mitigé. Le roi, en entrant dans les voies indiquées par la *Gazette de la Croix*, commettrait une souveraine imprudence, dont je ne le crois pas capable. Selon moi, il cédera donc devant le vœu, la volonté manifeste du pays. »

Des désordres assez graves ont éclaté à Mulhausen à la sortie des élections primaires. Le parti conservateur dominant dans cette ville, il avait nommé 7 électeurs sur 8. Quand l'élection fut terminée, les vainqueurs se réunirent sur une place publique en criant : Vive le roi. A cette occasion déjà quelques progressistes furent insultés. Plus tard, une bande composée d'hommes de classes les plus inférieures se porta dans un café où étaient réunis les progressistes, et on s'engagea une lutte dans laquelle il y eut plusieurs blessés de part et d'autre. La bande par-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 7 MAI 1862.

LES ÉTRENNES DU BON DIEU

— Hé ! comment ! je ne me trompe pas, c'est bien sept heures qui sonnent à la paroisse ! Un jour de l'an se réveiller si tard !... Et cette pauvre Gabrielle, chère petite sœur, qui va m'arriver peut-être transie et affaînée, quand mon feu n'est pas même allumé et que le chocolat dont je lui ai promis la friandise pour le déjeuner d'étrennes est encore dans le tiroir, en tablettes. Allons, vite, vite, paresseuse ! Parce qu'on a veillé peut-être jusqu'à minuit ou une heure, on se croit le droit de faire la grosse matinée. En punition, demain vous vous lèverez à cinq heures, et vous prendrez le café sans sucre, made-moiselle.

Tout en parlant ainsi et se grondant elle-même, Hélène Chertemps (tel était le nom de la jeune fille) relevait les cendres du foyer, sous lesquelles elle retrouva quelques tisons qui se ravivèrent au contact de l'air. Bientôt, à l'aide de copeaux et de nouveau bois, un feu splendide brillait dans l'âtre de l'unique et petite chambre que la jeune fille occupait rue Servandoni, derrière Saint-Sulpice.

— A la bonne heure ! dit-elle, dans quelques minutes j'aurai de la brasse qui me servira pour le déjeuner. Du moins

l'enfant ne se gèlera pas en attendant. Au ménage maintenant. Eh bien ! à quoi pense-t-elle ? Ma prière du matin que j'oubliais ; je commence bien l'année ! Mais le bon Dieu ne m'en voudra pas : Cette chère Gabrielle, quand elle me vient ainsi toute une journée, c'est un si grand bonheur, une si grande fête pour elle et pour moi, qu'il est bien permis d'en perdre la tête. Je l'aime tant, cette gentille sœur qui le mérite si bien ! Elle aussi m'aime de tout son cœur. Orphelins, cela se comprend, nous sommes l'une à l'autre toute une famille, et nous avons reporté sur une seule tête l'affection partagée naguère. Allons, bavarde, la prière d'abord ; c'est par là qu'on aurait dû commencer. Nous causerons après si nous avons du temps de reste.

Et la jeune fille, s'agenouillant devant le lit, en face du crucifix orné de la branche de buis bénit, pria quelques instants avec une ferveur qui donnait un caractère plus touchant encore à sa figure naturellement expressive. Elle se relevait à peine quand on frappa vivement à la porte de la chambre.

— C'est elle ! murmura Hélène avec un sourire de bonheur, je la reconnais. Elle court ouvrir, et tout aussitôt une jeune fille entra, qui, se précipitant dans les bras de sa sœur, l'embrassa plusieurs fois avec effusion.

— J'arrive enfin, dit-elle ensuite ; ce n'est pas sans peine ! Ces petites filles n'en finissent pas de me la souhaiter bonne et heureuse, et aussi de s'habiller. Madame m'avait bien donné congé dès le chant du coq ; mais la sous-maitresse, ma compagne, se trouvait seule pour veiller à la toilette de toute cette marmaille, chose grave un jour comme aujourd'hui,

et il y aurait eu trop d'égoïsme à ne pas lui venir un peu en aide. Le cœur pourtant me tirait bien fort de l'autre côté. J'avais si grande peur de n'être pas la première à l'embrasser ! Mais j'arrive à temps, car la porte était fermée au verrou encore.

— Exprimé ! Je m'étais bien promis de n'ouvrir à personne avant toi, et je me serais même gardée de descendre, de peur qu'on ne m'arrêtât au passage. Mais je te retiens là près de la porte à causer, pauvre mignonne, et je te sens toute grelottante. Il fait bien froid dehors.

— Un froid noir, une bise glaciale, mais sans cette affreuse boue de l'an passé avec laquelle il eût fallu des échasses de cinq pieds aux visiteurs pour trotter dans Paris sans gagner de rhume.

— Mais approche donc du feu.

— Bon ! me crois-tu, chère sœur, une petite vieille ? Va, je suis rechauffée déjà rien que de t'avoir vue. Ah ça ! ma bonne Hélène, s'embrasser, c'est très bien, mais cela ne suffit pas. Et les petits cadeaux ?... Tu sais le proverbe... permets...

— Petite, interrompit Hélène en souriant, c'est justement ce que j'allais te dire en te donnant cette bourse, faite par moi, bien entendu. Elle est verte, ta couleur de prédilection.

— Oh ! bien, répondit Gabrielle, riant à son tour, c'est une bourse aussi que j'ai faite pour toi, seulement elle est bleue. Nous échangeons. Mais vois-tu, bonne, comme je ne suis pas, moi, une artiste dans ce genre d'ouvrage, et que ma main sait mieux tenir la plume que l'aiguille, j'ai mis dans ce vilain petit sac quelque chose qui lui donne, à défaut du travail, une valeur.

— Décidément nous sommes bien sœurs par le cœur et par l'âme comme par le sang, car nous ne pouvons avoir, même séparément, une idée sans nous rencontrer. J'ai fait comme toi : il y a là-dedans deux pièces d'or que j'ai amassées un peu sou par sou à l'intention de ma Gabrielle. J'avais pensé d'abord à l'offrir un cadeau sous forme de robe ; mais j'ai préféré te laisser la liberté du choix, un plaisir qui vaut bien celui de la surprise.

— J'ai fait la même réflexion, toujours par suite de la sympathie sans doute. Mais, chère sœur, mon cadeau est plus modeste que le tien, encore que j'aie vidé ma tirelire ; car j'avais une tirelire.

— Je te gronderai ; avec tes modestes, appointements, pour amasser ce pécule, tu te seras, bien sûr, imposé des privations.

— Eh bien ! où seraient le mérite et le plaisir sans cela ?

— Une autre fois je te défends... oh ! mais sois sage, sérieusement du moins !... Ta position ne te permet pas de me faire des cadeaux.

— Te crois-tu donc plus riche, une madame Crésus ?

— Non, mais je gagne cependant davantage.

— Tu dépenses en conséquence, ce qui fait compensation ; car tu n'es pas comme moi nourrie, chauffée, blanchie, et le reste.

— Enfin, les cadeaux, c'est mon droit, comme l'ainée.

— De deux ou trois ans à peine. Je n'en porte pas moins respect et soumission à ta primogeniture, excepté sur l'article en question. Allons, bonne, faut-il nous quereller ainsi à force d'être trop bien d'accord ?... Scellons la réconciliation et faisons la paix... en déjeunant ; car voilà ton chocolat prêt, si j'en juge par l'odeur.

— Déjeunons, enfant gâtée ; il faut toujours faire ce que tu veux.

Le léger repas du matin terminé en quelques minutes, Hélène acheva le ménage et procéda à sa toilette, qui l'occupa peu d'instant ; car, en jeune fille sensée, elle comprenait que, dans une position de fortune modeste, la coquetterie toujours fâcheuse, peut devenir l'écueil, cause du naufrage, et que le simplicité est à la fois conseillée par la prudence et par le goût. Gabrielle pensait de même.

Les dures leçons du malheur n'avaient point été perdues pour ces jeunes filles qui, élevées dans l'aisance, avaient vu tout à coup leurs parents ruinés par de fausses spéculations. Leur père, cause et victime à la fois du désastre, n'avait pas tardé à succomber au chagrin. Sa femme le suivit de près dans la tombe, laissant sans autre ressource que celle du travail les deux orphelines, dont l'aînée comptait dix-huit ans à peine. Mais une éducation solide ment chrétienne et l'exemple de leur mère, femme au cœur viril, avaient trempé fortement le caractère des jeunes filles. Loin de s'effrayer d'une existence qui semblait devoir être pour elles toute de luttés, elles s'y résolurent vaillamment, prêtes, s'il le fallait, aux plus rudes combats. Hélène, habile à tous les ouvrages de main, avait appris naguère d'une amie à raccommoder la dentelle. Elle se perfectionna et se fit un état de ce qui ne devait être pour elle d'abord qu'un délassement. Gabrielle resta, en qualité de sous-maitresse, dans le pensionnat où elle avait été élevée, et dont la directrice l'avait prise en affection à cause de ses qualités à la fois aimables et sérieuses. C'est ainsi que nous retrouvons les deux jeunes filles dans la petite chambre de la rue Servandoni.